

# GRAND DOLE

# La lettre du Conseil

## Éditorial

**Jean-Pascal FICHÈRE**  
Président  
de la communauté  
d'agglomération



Mes cher(e)s Collègues,

Je tiens à vous remercier de votre confiance renouvelée à l'occasion de la présentation du Compte Administratif 2018 et du vote du Budget supplémentaire.

Le vote du compte administratif est un temps important à double titre.

D'une part ce document est un véritable marqueur de la gestion de notre collectivité. Force est de constater que la gestion de notre collectivité est saine et repose sur de nombreux éléments représentatifs de nos actions quotidiennes. Nous sommes parvenus en travaillant les coopérations à établir des équilibres qu'il nous faut désormais conforter.

Nos capacités d'investissement et de désendettement sont intactes, et ce sont là deux signes forts !

C'est d'autre part pour nous l'occasion de faire le point sur l'ensemble de nos délégations de service public et l'activité de chacun de nos délégués.

L'avenir pour autant appelle de notre part de la vigilance car les périodes de réformes, sources d'incertitudes et d'hésitations, ne sont pas derrière nous. Si nous devons, en élus responsables, porter les projets indispensables au rayonnement de notre territoire, nous devons continuer à agir en élus responsables, soucieux des deniers publics tel que le Pacte Fiscal et de Solidarité, voté l'an dernier, nous l'impose. J'applique avec vous un principe fondamental : celui de la transparence ! Certes à l'échelle d'une agglomération de 47 communes cela induit que vos représentants soient des portes paroles des actions de notre collectivité, mais je peux compter sur eux.

Vous me permettrez de saluer le travail précieux des agents de notre collectivité. Ils œuvrent chaque jour pour permettre à nos 47 communes d'offrir à leurs habitants les services qu'ils attendent.

CONSÉCUTIVE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 À ABERGEMENT-LA-RONCE



Les signataires, Nathalie Jeannet, présidente de la grande tablée, Messieurs Blanc, DDFIP, Gagnoux, maire de Dole et président du CCAS et Fichère, Président du Grand Dole.

## FINANCES

### Un des premiers services facturiers de France ouvre au siège de l'agglomération du Grand Dole

Ce 2 juillet s'est déroulée à l'hôtel d'agglomération la signature de la convention entre la Direction Départementale des Finances Publiques, la ville de Dole, le CCAS, le Syndicat mixte de la Grande Tablée et l'agglomération du Grand Dole.

C'est d'une part le premier service facturier de France à être hébergé dans une de ses collectivités de rattachement et d'autre part le premier service facturier de France à réunir à la fois le volet dépenses et le volet recettes.

Ce service, mis en place au travers d'un partenariat fort avec la Direction Départementale des Finances publiques qui a accompagné le projet, permettra à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, d'avoir en un lieu unique, à la fois le centre de traitement et le centre de paiement des factures. La mise en place d'un service facturier permet notamment de mutualiser les

contrôles de la dépense et d'éviter ainsi la redondance de certains contrôles tout en contribuant à fiabiliser la chaîne de dépense.

L'innovation réside dans le basculement sous l'autorité et le contrôle des comptes publics des tâches de traitement des factures et de liquidation des dépenses afférentes.

Cela permettra également de réduire encore les délais de paiement aux entreprises.

À cet effet, l'agglomération a entrepris des travaux au 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel d'Agglomération, dans les espaces jusqu'alors vacants. C'est un pas de plus après la mise en place de la certification des comptes vers un modèle de gestion financière exemplaire et totalement transparent, mais aussi bien plus efficace en terme de gestion.



## INNOVATION

AFULudine, une des start-up accueillies au Centre d'Activités Nouvelles, a été élue lauréate du concours des Villages Awards 2019 parmi les 130 "concurrents" nationaux en lice. C'est une très belle reconnaissance pour cette entreprise qui fabrique des lubrifiants non-huileux.

## ÉCONOMIE

Territoire d'industrie :  
les entreprises investies  
dans la chasse au CO2

Le deuxième comité de projet "Grand Dole territoire d'Industrie" s'est réuni en présence d'Olivier Lluansi, délégué national aux territoires d'industrie et de nombreux chefs d'entreprises de l'Agglomération.

La contractualisation du Grand Dole repose sur quatre principes :

#Recruter, #Attirer, #Simplifier et #Innover.

L'axe "#Innover" revêt un intérêt particulier au regard des actions initiées par les entreprises. Elles portent en effet des actions en matière environnementale qui visent à réduire significativement la production de CO2. Il en est notamment des études menées par Colryut et Mahytec sur l'hydrogène. Il s'agit de travailler sur le transport et la valorisation de l'hydrogène coproduit sur le site d'Innova, pour des applications mobilité (véhicules professionnels) et stationnaires (chauffage des logements collectifs).



*Grand Dole territoire d'Industrie favorise l'éclosion de projets industriels en conjuguant acteurs économiques et collectivités.*

## ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, BIODIVERSITÉ

## Bonne nouvelle pour le territoire : la candidature du Grand Dole au CTE 2019 retenue

La CAGD a engagé sur son territoire depuis plusieurs années, un important travail de bilans, prospectives et concertation en matière environnementale, énergétique et écologique dont l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026 est le point d'orgue. Né de la concertation avec les acteurs locaux, ce document stratégique permettra à l'agglomération d'être la coordinatrice sur son territoire des actions initiées en faveur de la transition énergétique.

Avec l'engagement dans un contrat de Transition Ecologique, le Grand Dole marque sa volonté de s'inscrire, dans la continuité du PCAET, en tant que territoire engagé dans un changement de modèle à travers la transition environnementale.

Outil complémentaire indispensable au PCAET, le CTE permettra de répondre à une ambition partagée de faire évoluer positivement notre démarche territoriale. Il s'agit désormais de démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie et, de développer l'emploi local par la transition énergétique en agis-

sant avec tous les acteurs du territoire, publics ou privés pour traduire concrètement cette indispensable transition écologique.

La reconnaissance de notre engagement en ce sens au travers de la sélection du Grand Dole pour la signature des prochains CTE traduit la volonté politique de l'agglomération de mobiliser, de mettre en réseau et de faire converger l'ensemble des acteurs du territoire au travers d'une approche globale, environnementale, économique et sociale.

Il s'agit donc de travailler les axes stratégiques de transition écologique que sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les mobilités, la construction et l'urbanisme, ainsi que la biodiversité.

Ce CTE favorisera la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle visant à travailler sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, sur la rénovation énergétique des bâtiments énergivores, de réaliser de nouvelles voies douces (dont la voie Grévy), de valoriser les espaces naturels, l'hydrogène et la méthanisation.

## La méthanisation, une solution perenne

La méthanisation est un processus naturel de recyclage de matières organiques pouvant fermenter, et qui grâce à l'action de micro-organismes, transforment la matière organique en "biogaz" et en "digestat". L'unité de méthanisation de Brevans, qui représente un investissement de 10 millions d'euros porté par Dole Biogaz, permettra aux habitants des communes du Grand Dole de gagner en autonomie énergétique et d'agir concrètement au niveau de la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en valorisation les déchets organiques locaux qui représenteront 13 500 tonnes par an (de fumier de bovin) sur les 30 000 tonnes nécessaires. Parallèlement, le digestat pourra se substituer aux engrais minéraux ce qui réduira d'autant l'utilisation d'engrais chimiques et réduira des odeurs liées aux épandages de matières agricoles. Début du projet, fin 2019. En participant au capital de Dole Biogaz,

le Grand Dole marque sa volonté de s'inscrire pleinement dans les axes définis dans le Contrat de Transition Ecologique en accompagnant des projets environnementaux vecteur d'emplois locaux, non délocalisables. Par ailleurs 20 agriculteurs sont parties prenantes de cet ambitieux projet qui leur permettra de diversifier leur activité.



*Le Biogaz produit sera réinjecté dans le réseau de gaz qui alimente les communes de l'agglomération.*

## NOTE



## Service de location longue durée des vélos

Face au succès grandissant du service de location longue durée de vélos composé de 17 vélos traditionnels et de 11 vélos à assistance électrique,

le Grand Dole a décidé de modifier le système de location des vélos électriques : afin de proposer ce service au plus grand nombre.

## DÉPLACEMENTS DOUX

# Voie Grévy : projet phare en matière de déplacements doux



La voie ferrée Jules Grévy, ancienne voie Dole-Poligny, désaffectée depuis une vingtaine d'années, relie la gare de Dole à Mont-Sous-Vaudrey. Pour permettre sa transformation en voie verte, réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers et ainsi de créer un axe dédié aux modes doux sur le territoire, sa gestion est transférée aux EPCI traversés : l'Agglomération du Grand Dole pour la section entre l'avenue Eisen-

hower et Nevy-lès-Dole ; les Communautés de Communes de la Plaine Jurassienne pour la traversée de Rahon, et du Val d'Amour pour la section allant de Souvans à Mont-sous-Vaudrey. Sur son tracé, elle empruntera dix ponts ferroviaires. Reliée à l'EuroVéloroute 6, la voie Grévy proposera un nouvel espace de déplacements dans une ambiance paysagère de qualité et sécurisée.

## Pelouses sèches

Le dispositif Espace Naturel Sensible (ENS) initié par le département du Jura afin de préserver le patrimoine naturel et de l'ouvrir aux publics, a reconnu le réseau des pelouses sèches des Monts Dolois et du pourtour du Massif de la Serre. La gestion de ces espaces est animée par le Grand Dole et les communes d'Arche-lange, Authume, Champvans, Dole, Jouhe, Monnières, Rainans et Sampans qui ont inscrit leurs parcelles en ENS. Afin de renforcer ce dispositif, le Département propose d'accompagner les sites ENS au travers d'une aide financière aux opérations de gestion, d'aménagement, d'intervention foncière et de communication ; au travers également, d'un soutien technique et / ou administratif aux différents projets ; et enfin, à la réalisation de travaux de gestion de ces espaces.

*Plus de renseignements :*

*Direction de l'environnement : 03.84.79.78.40*



*Les pelouses sèches permettent à chacun de découvrir la richesse de la faune et flore.*

## En bref

### ENVIRONNEMENT

#### Le Plan Climat Air Energie Territorial

Il s'agit d'un élément fort de la politique environnementale de l'Agglomération. La phase de diagnostic lancée en 2018 a permis de construire un document stratégique autour de six axes :

- La rénovation énergétique des bâtiments ;
- La mobilité verte ;
- L'agriculture durable ;
- La réduction de l'impact environnemental des industries ;
- Le développement des énergies renouvelables
- La sensibilisation des acteurs du territoire et des citoyens.



*Aire de covoiturage de Choisey équipée d'une borne de charge électrique.*

Le Grand Dole a donc mis en œuvre plusieurs des préconisations de ce diagnostic. L'un des chantiers les plus importants concernant la rénovation du parc de l'habitat social a déjà débuté avec plus de 300 logements réhabilités, dont ceux de la Cité Kennedy, sur un parc de 3600. L'autre concerne les aires de covoiturage. La première a été inaugurée en septembre 2018 à Choisey et les travaux d'une seconde vont débiter près d'Authume... Les initiatives sont nombreuses et devraient permettre à notre territoire d'atteindre les objectifs, ambitieux mais réalistes, qui ont été fixés dans ce plan.



*La Cité Kennedy avant travaux.*



*La Cité Kennedy après travaux dans les 135 logements et sur les extérieurs.*

## Attributions du fonds de concours

Lors de ce conseil d'agglomération, ont été attribués des fonds de concours à 5 communes pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets : **Baverans** pour l'aménagement du nouvel atelier communal (3 500 €) ainsi que pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf (6 500 €), **Champdivers** pour la réfection de la toiture du bâtiment de l'école (5 525 €) et pour la mise aux normes électriques et la réfection

des peintures intérieures de l'Église (3 475 €), **Gevry** pour la sécurisation de l'entrée du village avec la création d'un carrefour giratoire (10 000 €), **Sampans** pour le remplacement des candélabres vétustes le long de la RD 905 (9 570 €), **Villers-Robert** pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants (10 000 €) et **Authume** pour l'aménagement des abords de la salle polyvalente (10 000 €).

## ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

### Vers un changement du mode de gestion

Le Grand Dole a en charge la gestion de plusieurs équipements nautiques : l'Aquaparc Isis, la piscine Léo Lagrange à Tavaux et le futur complexe aquatique et sportif situé à Dole et dont la fin des travaux est prévue dans 14 mois. Alors que ces équipements nautiques étaient jusqu'alors gérés en régie directe, le Grand Dole a souhaité mener une réflexion globale sur le mode de gestion le plus adapté pour l'avenir. Accompagné d'un cabinet d'études spécialisé, une analyse poussée a été réalisée faisant apparaître que le mode de gestion de DSP (délégation de service public) répondrait aux objectifs et contraintes de la collectivité et des 3 sites, sans en modifier la politique tarifaire.



## Nocturnes musicales et baignades tardives à l'Aquaparc



Les nocturnes à l'Aquaparc Isis seront animées cette saison par DJ RIO de 19 h 30 à 23 h, les vendredis :

- **12 Juillet** pour une soirée Latino,
- **26 Juillet** pour une soirée musique des 80's et 90's,
- **9 août** pour une soirée Fluo.

Tarifs d'entrée : 3 € dès 19 h et 7 € pour les familles (soit 2 adultes + 2 enfants de moins de 16 ans ou 1 adulte + 3 enfants de moins de 16 ans).

+ d'infos : [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

## NOUVEAU: les dates à retenir

### • EXPOSITION "LE STEAMPUNK, RETOUR VERS UN FUTUR À VAPEUR"

à la Médiathèque de Tavaux, du 24 juillet au 24 août

### • RURALISSIMO à la Maison du Patrimoine de Saint-Aubin, le 7 juillet

### • LE LANCEMENT DE SAISON DES SCÈNES DU JURA

à La Fabrique à Dole le 5 septembre à 18 h 30

### • LE FESTIVAL DU POLAR au Deschaux, le 8 septembre

### • LA BOUCLE INSOLITE à Dole, le 22 septembre

### • LE WEEK-END GOURMAND DU CHAT PERCHÉ à Dole les 27, 28 et 29 septembre

## GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : **Jean-Pascal Fichère** - Rédaction : **Karine Métivier**

Mise en page : **Alan Giboudeaux**

Tirage : **600 exemplaires**

PLACE DE L'EUROPE - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - [info@grand-dole.fr](mailto:info@grand-dole.fr) - [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

## En bref

### CULTURE

#### Inscriptions au Conservatoire

Le Conservatoire à rayonnement départemental offre un cursus complet d'enseignement instrumental, chorégraphique et vocal, allant du jardin musical (dès 5 ans) au parcours pré-professionnel de 3<sup>e</sup> cycle spécialisé dans plus de 25 disciplines. Il vous propose de procéder à votre inscription pour la rentrée prochaine directement en ligne, jusqu'au 10 juillet. Depuis septembre 2018, les tarifs de scolarité de base, sans majoration, s'appliquent désormais à tous les Grands Dolois pour tout ce qui concerne les enseignements de la musique et de la danse.

+ d'infos : [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

### VIE QUOTIDIENNE

#### Le service de remplacement des secrétaires de mairie



Créé en 2015, ce service propose aux mairies des remplacements pour pallier l'absence ponctuelle d'agents. Il permettra ainsi aux communes de Jouhe, Falletans, Damparis, Villers-Robert et Foucherans d'assurer la continuité du service public pendant la période estivale.

### ACTUALITÉ

#### Un nouveau maire à Jouhe

La commune de Jouhe a voté le dimanche 23 juin pour désigner son nouveau Maire. Il s'agit de Joël Gerdy.

#### Date à retenir

#### Prochain conseil communautaire

Jeudi 17 octobre à 18 h 30  
(lieu à confirmer)



**GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération